



LA LETTRE HEBDO

Des obus et des bulles

vincent.chaumont@ardenne-metropole.fr

Qu'il s'agisse d'œuvres littéraires (*Les croix de bois*, *À l'ouest rien de nouveau*, *Le feu...*), musicales (comme *la Chanson de Craonne*, à écouter [ici](#)), cinématographiques (*Un long dimanche de fiançailles*, *Les sentiers de la gloire*, *La chambre des officiers...*) ou autres, le premier conflit mondial a donné lieu à une multitude de représentations artistiques. Parmi elles, de nombreux albums de BD que vous êtes invités à feuilleter à la médiathèque Georges Delaw, à Sedan, qui accueille l'exposition "Des obus aux bulles" jusqu'au 8 décembre prochain. Le vernissage se déroulera ce soir, précédé de la projection du documentaire de Vincent Marie *Là où poussent les coquelicots*, projeté dans l'amphithéâtre de la médiathèque à 18 h 30.

La vache qui rit

brice.paquette@ardenne-metropole.fr

Vous vous souvenez des pubs pour la Vache qui rit, avec un paisible ruminant portant des boucles d'oreille constituées de boîtes de fromage sur lesquelles se trouvait cette même pub, reproduisant à l'infini une image constamment similaire ? C'est un peu l'exercice, appelé "mise en abyme" (plus d'explications [ici](#)), auquel se livre votre Lettre hebdo ce vendredi en faisant la promotion d'une autre lettre d'information. En l'occurrence celle concoctée tous les 15 jours, depuis la fin du printemps, par le service communication mutualisé ville de Charleville-Mézières/ Ardenne Métropole. Vous y trouverez toutes les infos pratiques sur la circulation et le stationnement dans les quartiers carolomacériens concernés par des travaux, notamment Mézières. Inscription [ici](#).

Trophées

lise.girondelot@ardenne-metropole.fr

On ne change pas une équipe qui gagne ! Forte du succès remporté lors des deux précédentes éditions, Ardenne Métropole lance pour une troisième fois ses Trophées des entreprises. Rappelons qu'il s'agit de mettre en valeur des entrepreneurs qui, en dépit d'un climat économique parfois morose, savent faire preuve de dynamisme et de sens de l'innovation. Le jury aura la lourde tâche de décerner des prix dans six catégories : jeune entreprise, innovation et développement économique, export, mutation et diversification, reprise et enfin dynamisme commercial. Sans oublier un prix "coup de cœur" qui récompensera une entreprise remarquable unanimement parmi les candidats. La remise des prix est prévue le 1^{er} février à Vivier-au-Court et les inscriptions se prennent [ici](#).

À trier

eric.picart@ardenne-metropole.fr

Lors du conseil communautaire du 2 octobre, l'assemblée a pu prendre connaissance du rapport annuel sur l'activité du service déchets. Une mine de données chiffrées sur les habitudes, us et autres coutumes des quelque 130.000 habitants d'Ardenne Métropole. On apprend ainsi que ledit service a collecté l'an dernier près de 264 kilos d'ordures ménagères par habitant. Le hic, c'est que sur ces 264 kilos, seuls 66 sont constitués de déchets résiduels non exploitables. Le reste ? Un florilège de déchets compostables, d'emballages, de papier, de verre, de textile... C'est l'aspect négatif. Côté positif, on note qu'entre 2016 et 2017, le poids des déchets déposés dans le cadre de la collecte sélective est cependant passé de 55 à 59 kilos par an et par habitant. Encore un effort !